



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription

Date de publication: SHAB 20.10.2020

Numéro de publication: HR01-1005004047

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées Fondation JC GANDUR (FJCG), Tannay

Fondation JC GANDUR (FJCG)

Route Suisse 84

1295 Tannay

Fondation JC GANDUR (FJCG), à Tannay, Route Suisse 84, 1295 Tannay, CHE-226.887.990. Nouvelle fondation. Acte de fondation: 5 octobre 2020. But: la fondation a pour buts: l'encouragement des arts et de la culture, en particulier à travers la "Fondation Gandur pour l'Art" et/ou en son nom propre sous toutes formes utiles, notamment matérielles et financières; la fondation pourra soutenir la création et/ou l'exploitation d'un musée en Suisse et/ou à l'étranger pour la mise en valeur des collections d'art et autres objets culturels constituées par le fondateur ou acquises ultérieurement ainsi que les objets achetés par la fondation; aux fins de la réalisation de ces buts, la fondation pourra étendre ses activités, ou les faire exécuter par une autre fondation de même nature, à la recherche, l'étude, la publication et la communication, les rencontres et les échanges, le mécénat et tout autre soutien approprié ainsi qu'à l'achat et la vente d'objets d'art en conformité avec tout règlement établi par le fondateur; et l'aide à l'épanouissement et l'intégration sociale d'enfants, adolescents et jeunes adultes, handicapés sociaux, économiques, culturels, psychiques, mentaux et physiques, et la prévention de tels handicaps et soutenir des actions en faveur de l'enfance ou de l'adolescence défavorisée, marginalisée, discriminée ou handicapée, en particulier à travers la "Fondation Gandur pour la Jeunesse", sous toutes formes utiles, notamment matérielles et financières; ces buts pourront également être réalisés par le soutien accordé, (a) du vivant du fondateur, à toute autre fondation ou organisation d'utilité publique constituée par le fondateur ou agréée par celui-ci, ou (b), après le décès du fondateur, en cas de défaillance de l'une ou des deux fondations susnommées, à une fondation ou organisation selon (a) ou à une fondation ou organisation d'utilité publique remplaçante constituée par le conseil, ayant les mêmes buts que la fondation défaillante, le cas échéant le conseil ayant la possibilité de supprimer le soutien à la fondation défaillante. Membres du conseil de fondation: Gandur Jean-Claude, de Gryon, à Portomaso (Malte), président, Campeas Talabardon Carolina, de Corsier (GE), à Chêne-Bougeries, vice-présidente, tous deux avec signature individuelle, Fischer Michael, de et à Zurich, secrétaire, et Talabardon Arnaud, de France, à Chêne-Bougeries, tous deux avec

signature collective à deux. Organe de révision: Fiduciaire Saugy S.A. (CHE-107.028.810),
à Lausanne.

Registre journalier no 17081 du 15.10.2020

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud